



Bruxelles, le 28 février 2024

CM 1957/24
PTS A

LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Transports, télécommunications et énergie)
Bâtiment Europa, Bruxelles
4 mars 2024

COMPLÉMENT N° 1 À LA LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"

Activités non législatives

Marché intérieur et industrie

Mémorandum d'accord entre l'Union européenne et le Royaume de Norvège concernant un partenariat sur les chaînes de valeur des matières premières terrestres et des batteries durables
Autorisation de signer un instrument non contraignant
approuvé par le Coreper (1^{re} partie) le 28.02.2024

6795/24
COMPET

Pêche

Décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations avec la République de Côte d'Ivoire en vue d'un nouveau protocole de mise en œuvre de l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche
Adoption
approuvé par le Coreper (1^{re} partie) le 28.02.2024
(cf. CM 1771/24)

6621/24 + ADD 1
6280/24 + ADD 1
PECHE

Positions de l'UE en vue de négociations internationales

Décision du Conseil relative à la position de l'UE lors de la 12^e session de la Commission préparatoire et de la 1^{re} session de l'Autorité de surveillance du Protocole de Luxembourg (matériel roulant ferroviaire)
Adoption
approuvé par le Coreper (1^{re} partie) le 28.02.2024
(cf. CM 1771/24)

☐ 6616/24
6581/24 + ADD 1
TRANS

Délibérations législatives

Télécommunications

Règlement établissant des mesures destinées à assurer un niveau élevé d'interopérabilité du secteur public dans l'ensemble de l'Union (règlement pour une Europe interopérable)

Adoption de l'acte législatif

approuvé par le Coreper (1^{re} partie) le 28.02.2024

(cf. CM 1771/24)



6683/24 + ADD 1
PE-CONS 73/23
TELECOM

Environnement

Directive modifiant la directive 2012/19/UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Adoption de l'acte législatif

approuvé par le Coreper (1^{re} partie) le 28.02.2024

(cf. CM 1771/24)



6684/24
PE-CONS 83/23
ENVI

Affaires générales

Décision visant à autoriser la France à négocier, signer et conclure un accord avec le Royaume-Uni en ce qui concerne la liaison fixe trans-Manche

Adoption de l'acte législatif

approuvé par le Coreper (2^e partie) le 28.02.2024

(cf. CM 1771/24)



6849/24
PE-CONS 91/23
UK



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission